

CLAUDIA RUIZ : Bonjour à tous et bonsoir, bienvenue à l'appel mensuel LACRALO en ce lundi 20 mai 2024 à 23 h UTC. Aujourd'hui sur l'appel, nous avons sur le canal espagnol Vanda Scartezini, Alberto Soto, Alessandro Pisanty, Antonio Medina Gomez, [inaudible], [inaudible] Perez, Gerardo Martinez, Hannah Frank, Harold Arcos, [Jeffrey] Fernandez, Sandra Rodriguez, Sergio Salinas Porto. Sur le canal anglais, nous avons Claire Craig. Sur le canal français, Justine Chew. Et nous avons les excuses de Laura Margolis et de Lilian De Luque.

Du personnel, nous avons Heidi Ullrich et moi-même, Claudia Ruiz. Je vais gérer l'appel. Nos interprètes aujourd'hui sont Marina et Veronica, Bettina et Esperanza pour le portugais et Claire et Isabelle pour le français. N'oubliez pas de donner votre nom lorsque vous prendrez la parole pour que les interprètes puissent vous identifier sur les différents canaux.

Harold, c'est à vous.

HAROLD ARCOS : Merci beaucoup, Claudia.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Bonjour à tous. Il s'agit de la réunion LACRALO qui précédera la réunion de l'ICANN. Nous souhaitons remercier Justine qui est avec nous aujourd'hui. Sergio, est-ce que vous pouvez nous aider avec l'ordre du jour ? Nous sommes très heureux d'avoir Justine avec nous, mais elle a beaucoup de choses à faire. Allez-y.

SERGIO SALINAS PORTO : Je vais lire l'ordre du jour pour l'appel d'aujourd'hui.

Nous allons avoir un point sur la GNSO sous forme de présentation donnée par Justine Chew. Elle aura 30 minutes pour sa présentation. Ensuite, nous aurons une présentation sur les activités du conseil de la GNSO et les évolutions de la mise en œuvre de la prochaine série, 15 minutes, suivie d'une partie questions-réponses. Ensuite, nous passerons aux mises à jour sur les consultations publiques. Ensuite, il y aura un point sur le CIP ; Christelle Vaval et Carlos Aguirre seront chargés de cette mise à jour. Ensuite, il y aura les mises à jour sur les ALS et leurs activités locales, ensuite de brefs rappels sur les élections qui ont lieu dans notre région. Enfin, nous aurons deux minutes pour parler de l'inscription en ligne pour participer à l'ICANN80.

Harold, c'est à vous.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Sergio. Je ne vois pas de mains levées. S'il n'y a pas d'autres questions, nous allons pouvoir approuver l'ordre du jour pour aujourd'hui.

Je vois que Lilian n'est pas avec nous, elle a des problèmes de santé, mais elle avait proposé de parler des sujets brûlants de la GNSO. Certains membres pensent que ceci est également très important. Ce sera donc les sujets dont nous parlerons.

Justine, merci beaucoup d'être avec nous et vous avez la parole. Merci.

JUSTINE CHEW :

Merci. J'espère que vous m'entendez. En tout cas, vous m'entendez par l'intermédiaire des interprètes. Merci beaucoup de m'avoir invitée aujourd'hui.

Je me souviens avoir eu une conversation avec Becky et Harold il y a un petit moment ainsi qu'une autre conversation similaire avec Lilian sur la possibilité de pouvoir venir faire une mise à jour à LACRALO. Je suis très heureuse que nous puissions le faire. Malheureusement, c'est un mauvais jour parce que je dois partir pour un rendez-vous dans 25 minutes. Mais on m'a demandé de présenter ce qui se passe au conseil de la GNSO.

Ils n'ont pas de sujets brûlants exactement, mais il y a toute une liste de choses sur lesquelles ils se penchent. Harold a parlé du

programme de soutien aux candidats, il voulait qu'on en parle. Je sais que cela ne fait pas exactement partie de la GNSO, mais cette présentation couvrira mon travail en tant que liaison de l'ALAC à la GNSO ainsi que mon travail en tant que membre de l'équipe. Je vais vous présenter brièvement l'ordre du jour pour tout ceci.

Je souhaitais souligner d'abord la différence entre élaboration de politique et la mise en œuvre, et je vous expliquerai pourquoi. Je vous l'ai déjà dit, l'ASP est à la phase de mise en œuvre. On est passé à la mission de l'ICANN après la mission de la GNSO. Ensuite, je vous présenterai différentes activités du conseil qui sont importantes pour l'At-Large et ensuite, je me lancerai dans les questions relatives à la prochaine série et au programme de soutien aux candidats. J'espère que nous aurons le temps pour les questions et les réponses. Avant que je n'oublie, s'il y a des questions auxquelles je n'ai pas le temps de répondre, n'hésitez pas à les rassembler et le personnel pourra me les envoyer et je vous enverrai des réponses par la suite. Diapositive suivante.

Je pense que plusieurs d'entre vous connaissent ce diagramme en « Z ». Ceci illustre le processus d'élaboration de politique de la GNSO. Je ne vais pas rentrer dans le détail, je pense que vous connaissez déjà ceci peut-être par cœur. Vous aurez le temps d'y revenir après. La GNSO, à la base, est responsable de tout le Z sauf la mise en œuvre, parce que la mise en œuvre, la partie en

bleu, est faite par ICANN Org. L'interaction de la GNSO avec la mise en œuvre d'ICANN Org se fait dans le cadre de l'IRT de mise en œuvre. Cette équipe de révision de la mise en œuvre n'est pas limitée à la GNSO ; n'importe quelle personne peut rejoindre cette équipe. Mais ceux qui sont intéressés par l'IRT doivent avoir suffisamment de connaissances par rapport à l'élaboration de politiques. Sinon, il y a trop de choses à rattraper, trop de retard à rattraper. Voilà la différence principale entre le processus d'élaboration du politique et la mise en œuvre.

N'oubliez pas que le conseil de la GNSO, c'est pour les gTLD. Il ne s'agit pas des ccTLD puisque les ccTLD sont dans le cadre de la ccNSO.

Je l'ai déjà dit, le conseil de la GNSO a beaucoup de choses à faire. Ce n'est même pas toute la liste que vous avez ici. J'ai simplement surligné certaines de ces initiatives qui ont donné lieu à du travail depuis la dernière réunion du conseil. Là, vous avez l'élaboration de politiques, mais il y a aussi tout ce qui est gouvernance, amélioration continue ; le conseil de la GNSO s'occupe également de ces questions, mais je vais me concentrer sur tout ce qui est relatif aux politiques aujourd'hui. En particulier, je vais parler des trois points qui sont surlignés : l'EPDP, le processus d'élaboration de politique accéléré sur les noms de domaines internationalisés, ensuite les recommandations supplémentaires des procédures ultérieures

et je vais parler aussi de la question du rapport thématique sur les diacritiques latins d'IDN. Étant donné le peu de temps que nous avons, je me suis concentrée sur ceux qui intéressent particulièrement l'At-Large et LACRALO.

En ce qui concerne les IDN ou les noms de domaine internationalisés et l'EPDP afférent, ils viennent de terminer le travail de la phase 2. Le rapport initial est à la phase de commentaires publics. D'ailleurs, ce ne sera terminé pas aujourd'hui mais demain. L'ALAC a envoyé un commentaire grâce à l'équipe de l'ALAC qui a été assignée à cet EPDP sur les IDN et vous voyez à un très haut niveau l'explication. Cet EPDP a pour objectif de produire des politiques pour la gestion au très haut niveau et au deuxième niveau, premier niveau pour la phase 1 et deuxième niveau pour la phase 2. Si vous voulez en savoir plus, je ne vais pas tout expliquer, mais l'ALAC a fait un commentaire et vous pouvez aller cliquer sur ce lien vers le commentaire pour lire les détails. Diapositive suivante.

Les recommandations supplémentaires des procédures ultérieures. Nous avons parlé de l'ASP. Ceci ressort de l'EPDP des procédures ultérieures. Je vais revenir au processus SubPro PDP. Pour l'instant, nous n'avons qu'une seule recommandation qui reste du PDP des SubPro qui est en attente et qui n'a pas été adoptée par le Conseil d'Administration. Donc, ce n'est pas encore adopté par le Conseil et c'est revenu à la GNSO pour

considération. Il s'agit du thème 17 et c'est en particulier la question du pluriel et du singulier, comment déléguer ou pas ces pluriels et singuliers et sous quelles conditions. Le reste a été approuvé par le conseil de la GNSO. Ce sont les derniers points qui n'ont pas encore été mis en application parce qu'ils n'ont pas été approuvés par le Conseil d'Administration. C'est le sujet 24 sur les chaînes au singulier et au pluriel.

Il y a une petite équipe qui a été établie et qui travaille sur ces questions avec les recommandations des procédures ultérieures et qui travaille sur les préoccupations relatives à ce sujet. Si vous voulez en savoir davantage sur ces questions du singulier et du pluriel dans les chaînes, écoutez l'appel du CPWG de la semaine dernière où nous avons discuté de cette question. Je pense que nous aurons une conversation de suivi sur cet appel du CPWG cette semaine. Encore une fois, je vous encourage à rejoindre cet appel du CPWG pour en savoir plus pour les chaînes au singulier et au pluriel et vous pouvez éventuellement également donner votre opinion là-dessus. C'est un point sur lequel la GNSO a travaillé longtemps. Cela a surgi lors du dernier cycle.

Récemment, concernant les diacritiques des écritures latines, il y a eu des problèmes concernant le .québec. Cela a été soumis au rapport initial de la phase 1 de l'EPDP de l'IDN qui date du mois d'avril 2023. Cela a été présenté dans ce rapport. Cela a créé une affaire sur ce point-là et à l'EPDP sur les IDN, à partir de

cette affaire de .québec, on a décidé que cela n'était pas concerné puisque .quebec et .québec avec et sans accent ne sont pas des variantes d'étiquettes concernant le LGR de la zone racine. Comme ce n'est pas le cas que le PDP n'a pas de juridiction sur ces questions, il ne veut pas s'en occuper. On considère donc que cela ne peut pas être abordé ici parce que c'est quelque chose qui dépend du panel des écritures latines et que, par conséquent, le problème ici, comme les écritures latines couvrent des centaines et des centaines de langues latines avec des accents et des dialectiques différents, il est très difficile de se mettre d'accord sur ces points-là. Il y a le français avec ses différents accents, il y a le grec, l'espagnol, l'anglais et toute une série de langues latines qui vont utiliser cet alphabet latin.

L'ALAC a envoyé sa correspondance à la GNSO le 22 juin. On s'attendait à une réponse sur ce point-là. On attendait la décision de la GNSO pour voir comment on allait résoudre ce problème. En octobre 2023 lors de la réunion de Hambourg, la GNSO a pris une décision et ensuite, l'ICANN a demandé qu'une solution soit trouvée sans être obligé d'impliquer l'EPDP. En avril 2024, finalement, le conseil a reçu et a rejeté la proposition d'ICANN Org concernant cette question. Nous devons maintenant passer par le processus de PDP et considérer cette possibilité de passer par un processus de PDP avant de pouvoir

proposer des solutions. Au mois de mai 2024, le conseil a résolu de demander un rapport de problème et a demandé au personnel de l'ICANN de créer ce rapport. Donc, on en est là. Prochaine diapositive.

Maintenant, nous allons passer à la partie de la mise en œuvre pour la prochaine série. Nous allons voir quel a été le rôle d'ICANN Org ici. Il y a eu plusieurs activités et des discussions qui ont eu lieu à ce propos. Il y a le manuel et le guide du candidat qui est sorti. Ce guide a été présenté à la période de commentaires publics. Ensuite, il y a le registre des services de fournisseurs et de nouveau, il s'agit d'un guide qui est passé par la période de commentaires du 13 mars au 22 avril et 2024. L'ALAC n'a pas fait de commentaires. Il y a le guide des révisions de similarités de chaînes, la période de commentaires publics et l'ALAC a fait un commentaire. La semaine dernière, nous en avons parlé au CPWG, nous allons en reparler la semaine prochaine. Le point concernant la proposition du « strawman », de l'homme de paille, concernant les chaînes au pluriel et au singulier, ceci est discuté au sein de la GNSO par une petite équipe qu'on a appelé la petite équipe plus des SubPro et cela est aussi discuté au sein du CPWG de l'At-Large. Ce sont deux équipes qui sont en train d'analyser cette question. Ensuite, il y a le programme de sensibilisation et le plan de participation des nouveaux gTLD.

Pour le moment, je ne parlerai pas plus de la question de la proposition de l'homme de paille. Par contre, je vais vous parler un peu de ce dernier point qui concerne le programme de sensibilisation et de participation pour les nouveaux gTLD. Harold m'a demandé d'en parler tout spécialement, donc c'est ce que je vais faire.

Concernant le programme de soutien aux candidats, il s'agit d'un programme qui a été organisé dans le cadre de la prochaine série de nouveaux gTLD. Ce qui est visé ici, ce qui va être fait, c'est de voir ce que seront les candidatures, comment elles vont fonctionner, comment vont fonctionner ces programmes de candidatures pour les chaînes.

Vous vous rappelez peut-être probablement que lors de la dernière série de nouveaux gTLD, il y avait un processus qui faisait qu'il y avait des candidats qui avaient des problèmes et beaucoup de problèmes ont fait que ces candidats ont été rejetés et n'ont pas pu se présenter. On a fait une révision politique, on a revu ce processus, il y a eu un PDP qui s'est penché sur cette question et qui a présenté une série de recommandations pour la prochaine série.

Ici, vous voyez le guide de soutien aux candidats avec son contenu et le résultat. Il y a eu un sous-ensemble de questions pour lesquelles on a fait une équipe de travail qui s'est réunie

pour analyser ces questions. Ce guide d'ASP IRT SubPro est une combinaison de 14 recommandations politiques de procédures ultérieures et de guide de mise en œuvre. Il y a une quinzaine de recommandations.

La recommandation 17.2 est liée aux ressources pour les services donnés gratuitement, c'est-à-dire comment l'on va fournir des soutiens aux candidats au-delà des questions de réduction des coûts. Cette question 17.2 va aborder les questions de ce que les candidats s'attendent à recevoir au-delà des réductions qu'ils peuvent recevoir. On parle de choses telles que les formations, le système de mentorat avec des bénévoles qui vont vous aider dans votre demande de candidature, des sources de financement potentielles et également quelle réduction de coûts. On peut espérer avoir de 50 % à 70 %, on en est là. C'est une fourchette, on ne sait pas exactement où on en sera, donc je ne peux pas vous le dire. On ne sait pas très bien ce qui sera non plus attribué à ce fonds de soutien aux candidats, c'est ce qu'on est en train de voir aussi. C'est pour cela qu'on a cette fourchette, en tout cas au minimum 50 % pour la chaîne de gTLD et s'il y a encore des fonds, on peut augmenter jusqu'à 80 % ou 90 % de réduction. Ensuite, on a ici des recommandations de la GNSO toujours concernant ce programme de soutien aux candidats qui concernent ces questions. Prochaine diapositive.

Le point fort de ce programme et où nous en sommes concernant la version préliminaire de ce programme de soutien aux candidats et ce guide. La période de candidature, il va y avoir une période de pré-présentation, pré-demande de candidature. Pour le moment, cette période dure 12 mois, du quatrième trimestre de cette année au quatrième trimestre de l'année prochaine. Ce sera une fenêtre pour la présentation des candidatures qui pourront être faites ensuite.

L'évaluation pour le soutien aux candidats, pour ce programme en lui-même, a été faite en deux phases et a suivi cinq catégories d'évaluation. La phase 1 : diligence raisonnable et affaires générales. La phase 2 : diligence raisonnable, besoins financiers, stabilité financière, quantité, critères, indicateurs, etc. ; c'est un peu plus centré sur le public que l'on va essayer de cibler, à savoir les organisations à but non lucratif, les organisations intergouvernementales, les organisations de peuples autochtones, les tribus et autres, l'impact social ou le bénéfice public, et les micros ou les petites entreprises dans les pays les moins développés. Si cela vous intéresse, vous pouvez en savoir un peu plus sur ces points. De toute façon, je dois vous dire qu'il y a certaines de ces questions qui peuvent être encore modifiées. Ce n'est pas encore complètement décidé. Prochaine diapo.

Voilà d'autres points forts du programme. Je crois que j'ai un peu parlé déjà du type de soutien, de ce que ce programme va contenir. Ici, vous voyez un résumé de ce que va contenir ce guide du candidat. De nouveau, ce sont des aspects financiers et non financiers. Rappelez-vous que ceci peut être modifié en cours de route parce qu'il y a des discussions qui vont avoir lieu dans les différentes équipes au sein de l'IRT. Donc, il y a des choses qui vont peut-être être modifiées ou reprises. Il va y avoir des modifications qui pourront être faites. Prochaine diapositive, je crois que c'est la dernière.

Ce que je voulais ajouter ici, c'est que lors du dernier appel de notre groupe de travail de l'IRT, l'ICANN Org a présenté un plan de haut niveau de sensibilisation et de participation pour ce programme de nouveaux gTLD. Vous voyez ici le nom de ce programme. On nous a demandé que ce soit fait sous une seule approche, un programme qui va se centrer sur le soutien aux candidats. J'ai regardé ce plan de participation et de sensibilisation. Il y a quelques informations, mais ce n'est pas suffisamment détaillé à notre avis. Donc, on attend davantage d'informations. Il va y avoir une séance qui va avoir lieu lors de la réunion de l'ICANN80 sur cette question. Nous avons demandé qu'il y ait des personnes de l'ICANN de haut niveau qui viennent nous présenter un peu la situation pour en savoir un petit peu plus, parce que l'on parle de régions mal desservies et

on aimerait avoir davantage de détails là-dessus. On aimerait savoir comment garantir le soutien des pays et des régions qui sont justement les plus mal desservies. Il nous faut voir un peu comment on va organiser cela. Je sais qu'il y a différentes manières de le faire et cela peut vous intéresser.

C'est un thème de discussion entre l'ALAC et le GAC depuis un certain temps. Il y a eu une lettre conjointe au Conseil de l'ICANN qui date du 3 mai 2024 et les résultats de cet échange peuvent être une discussion qui va continuer lors de l'ICANN80. D'abord, on va voir ce qui pourrait être la manière de mettre en œuvre cette deuxième série et ce serait aussi une manière de demander davantage de communication et de demander un plan de financement pour le soutien à la candidature. C'est important et c'est quelque chose que nous aimerions avoir. Il va y avoir une discussion avec le GAC aussi qui nous intéresse.

Je crois que j'en ai terminé. La prochaine diapositive, c'est une conclusion. Je suis là pour répondre à vos questions. Si vous en avez, n'hésitez pas. Y a-t-il des questions ? Dites-moi.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Justine, excellente synthèse. Très rapidement, je demande à tous ceux qui ont des commentaires de les faire s'il y en a. Il y a eu plusieurs aspects qui ont été soulevés, donc je ne sais pas si vous avez des commentaires, des questions.

La semaine prochaine, il y aura une réunion du groupe de travail sur les IDN qui parlera de certaines de ces questions. Je vais demander à Silvia ou à Claudia de me dire si quelqu'un a levé la main parce que je ne les vois peut-être pas.

SILVIA VIVANCO : Je vois qu'Hannah Frank a levé la main.

HAROLD ARCOS : Très bien. Hannah, allez-y.

HANNAH FRANCK : Merci beaucoup, Justine, pour cette présentation très dynamique et concise.

En ce qui concerne la série des nouveaux gTLD, comment se fait-il que 12 années se soient écoulées ? Pourquoi 12 années depuis la dernière série ? Et quelles sont les principales différences entre la série de 2012 et cette nouvelle ?

JUSTINE CHEW : La réponse à votre question « pourquoi il a fallu aussi longtemps pour cette nouvelle série qui sera lancée en 2026 ? », il y a différents problèmes, en fait, qui ont été soulevés pendant la série de 2012. Il y a eu le processus de PDP qui a imposé cette révision des politiques après un certain temps. Vous imaginez un

peu qu'il y a eu la série de 2012, c'est là que tout a commencé, et ceci n'a été terminé que beaucoup plus tard ; 2012, c'est simplement la période de candidatures, mais la série se continue. Il y a les évaluations, les objections, il y a les résolutions de conflits ; tout ceci prend du temps. Et de fait, il y a encore quelques chaînes qui sont en attente de résolution de la série de 2012.

Mais avec tous les problèmes qui ont été soulignés par le GAC lors de la série précédente, la GNSO a eu la responsabilité de revoir les recommandations qui ont été avancées pour voir comment fonctionner. Maintenant que nous en sommes au processus ultérieur, il y a eu les rapports thématiques. Le personnel a étudié tous les problèmes, les a enregistrés, les a présentés dans un rapport de thématiques. Ceci est envoyé ensuite au conseil de la GNSO. Le conseil de la GNSO décide s'il faut lancer une élaboration de politique par rapport à ce rapport de thématique. Voilà ce qui s'est passé. Et le processus de PDP n'a été lancé qu'en 2016. Il a fallu jusqu'en 2021 pour terminer le travail parce qu'il y avait tellement de problèmes, 41 sujets au total. Donc, imaginez-vous un petit peu. Les SubPro, les RPM, il a fallu pratiquement six ans pour terminer tout cela.

Après que le conseil de la GNSO ait adopté toutes les recommandations du rapport final en 2021, cela a été envoyé au Conseil d'Administration de l'ICANN pour recommandation.

Ensuite, l'ICANN Org a dû réviser les recommandations du Conseil, ce qui a pris un an. Et de nouveau, il a fallu reconsidérer les recommandations d'ICANN Org. Le Conseil d'Administration a revu tout ceci et ensuite, cela a continué. Le Conseil d'Administration a eu une approche assez fragmentée dans l'approbation de certaines recommandations, mais pas d'autres. Et on a vu les dernières décisions, c'est ce que j'avais dit. Je vous ai parlé du sujet 24, j'ai parlé aussi de la similarité des chaînes.

Ensuite, quelles sont les différences principales ? Imaginez-vous que le PDP des SubPro, s'il n'avait traité que d'un seul sujet, que le rapport faisait toute cette longueur. C'est vraiment une évolution qui se reflète dans ce rapport par rapport à la série précédente, mais il y a des enjeux. Il nous faut répondre à certaines questions.

Et il y a la rationalisation des engagements d'intérêt public et des engagements volontaires qui font partie du PDP des SubPro, mais le Conseil d'Administration maintenant réfléchit à la mise en œuvre des RVC. Comment est-ce que ces RVC vont être traités ? Les IDN, les variantes, c'est la première fois que ceci sera introduit pour la prochaine série. Voilà quelques-uns des problèmes qui sont inclus dans cette réflexion.

HAROLD ARCOS : Justine, nous avons une question de Carlos et ensuite Alejandro. Carlos ?

CARLOS AGUIRRE : J'espère que vous m'entendez bien. Je suis Carlos Aguirre. Bonjour Justine, j'espère que vous allez bien. Voici ma question.

La première série a été longue, comme vous l'avez dit, cinq, six ans. Beaucoup de travail a été nécessaire et le guide du candidat de la dernière série était très différent de celui que vous avez présenté avec toutes les modifications et c'est justement la question que j'ai.

Et deuxième question, je crois qu'il y a des études qui ont été effectuées sur le nombre de candidatures que l'on pouvait attendre. J'aimerais savoir, est-ce qu'il y a une estimation ? J'aimerais également que vous nous en disiez davantage sur les fonds de soutien aux candidats. Est-ce qu'il y a des candidatures d'Afrique, d'Amérique latine auxquelles on s'attend peut-être en nombre plus important que lors de la première série ? Parce qu'il y en avait très peu lors de la première série, les candidatures venant de l'Afrique et de l'Amérique latine. Voilà mes questions.

JUSTINE CHEW :

Il faudra peut-être me le rappeler parce que j'ai été un peu distraite, mais il y avait quatre parties, je crois, à votre question. Pour certaines, je ne pourrais pas y répondre.

Par rapport aux fonds au niveau de l'ALAC, nous demandons des détails à ICANN Org sur les fonds. Je ne peux pas vous donner de réponse, mais je sais que le Conseil d'Administration est censé allouer des fonds ASP pour financer les avantages aux candidats. Mais vous savez peut-être qu'il n'y a qu'un candidat qui a pu en bénéficier la dernière fois.

Ensuite, par rapport au guide du candidat, oui, il y a des changements à ce guide du candidat et c'est le travail de l'équipe de révision des SubPro, dont je fais partie, en association avec d'autres membres de l'At-Large. Je ne sais pas s'il y a des gens de LACRALO, je ne suis pas la participation, désolée. Mais le guide du candidat va être soumis à commentaires publics par partie. Il y aura trois commentaires publics partiels. Ils vont diviser en trois grandes parties le guide et chaque partie sera soumise à commentaires publics. La première partie couvrira sept sujets. La deuxième partie, ce sera en septembre et la troisième partie, ce sera à la fin de l'année. Si vous voulez voir les différences, je vous suggère de suivre l'IRT ou le processus d'élaboration de politique pour l'IRT.

En ce qui concerne l'étude pour les chaînes, ce n'est pas une question à laquelle je peux répondre. Nous avons posé cette question et je crois que le GAC aussi. Nous avons posé la question de savoir s'il y avait vraiment besoin de plus de gTLD. Ce qui est clair, c'est qu'il nous faut davantage d'IDN et davantage d'opérateurs niche d'IDN et de TLD locaux.

Après, je ne me souviens plus exactement quel était le reste de votre question. Je dois bientôt vous quitter, mais je peux toujours essayer de répondre au reste de la question si vous me la rappelez.

CARLOS AGUIRRE :

Merci Justine. J'ai une autre question brève juste par rapport à votre point de vue personnel.

Il y a un certain temps de cela dans la région, nous avons parlé du fait que beaucoup de noms de domaine nouveaux, plus de 1 600 lors de la première série et peut-être que nous en avons encore plus maintenant, pourraient mener à une certaine confusion chez les utilisateurs, chez les citoyens lambda. Est-ce que l'ALAC a réfléchi à cette question ? Est-ce que l'ALAC a fait des commentaires, a mentionné cet aspect spécifique ? Le fait d'avoir 1 600 noms de domaine qui pourraient avoir un deuxième niveau similaire avec d'autres TLD pourrait donner

lieu à des confusions. Est-ce que l'ALAC a pris ceci en compte ?
Merci.

JUSTINE CHEW :

Oui, tout à fait et je vais vous donner deux exemples. Il y en a peut-être d'autres.

Le premier, c'est que nous avons été très impliqués dans les SubPro et nous avons fait un commentaire sur ces questions de chaînes similaires et toute la question de l'évaluation des similitudes de chaînes et de la révision des similitudes de chaînes. L'objectif, c'est de ne pas permettre à des chaînes qui pourraient être similaires d'être déléguées. Voilà par rapport à la confusion.

Deuxièmement, étant donné que nous allons essayer de travailler au premier niveau et au deuxième niveau, par rapport au premier niveau, on essaie d'introduire quelque chose de nouveau. L'ALAC a été très active dans l'EPDP sur les IDN et sur les variantes gTLD précédentes de ce PDP. J'étais à ce poste de responsabilité, donc je peux vous dire – et c'est une certitude puisque j'y étais – que nous avons vraiment insisté pour réduire le risque de confusion de l'utilisateur.

Il me reste peut-être peu de temps. Si vous voulez, vous pouvez m'écrire vos questions et j'y répondrai directement sur la liste de

LACRALO. Je serai ravie de le faire. Je vois qu'il n'y a plus de temps maintenant. Est-ce que vous êtes d'accord? Je dois partir. Je suis navrée, mais je n'ai plus le temps de rester, je dois m'en aller. Merci.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Justine, pour votre présentation.

Alejandro et Hannah, nous allons vous demander d'envoyer vos questions au personnel pour qu'on les envoie à Justine. De toute façon, vous aurez peut-être la possibilité de reparticiper à une autre réunion de LACRALO. Nous vous remercions énormément. Merci Justine. Hannah et Alejandro, envoyez-moi dans le chat vos questions et nous les ferons parvenir à Justine. Si vous voulez aussi, vous pouvez dire votre question à voix haute ou l'envoyer directement à la liste de diffusion et nous la ferons suivre à Justine.

ALEJANDRO PISANTY :

Merci beaucoup. J'espère que vous me voyez d'abord. Est-ce que vous m'entendez aussi ?

HAROLD ARCOS :

Oui, on vous entend. Allez-y.

ALEJANDRO PISANTY : Parfait.

Il y a des problèmes supplémentaires qui datent d'avant la participation de Justine, parce que la dernière série n'était pas la première, c'était la deuxième. Il s'agissait d'une série très ouverte qui n'était pas très attirante apparemment. Sept nouveaux noms de domaine ont été présentés. C'était un test très intéressant, je crois, à l'époque. Le .ccop, par exemple, est un TLD qui a ensuite disparu. Ensuite, il y en a d'autres, .org, .gov, .com, tout ceux qui ont été créés à cette époque-là. Dans la deuxième série, on a .info, .ero, etc. On a été capable de tirer des leçons importantes lors de ces séries et il faut le reconnaître, c'est important.

Lors de la deuxième série, en 2012, nous avons eu un processus qui fait que maintenant, comme Carlos l'a dit, puisqu'il y a beaucoup plus de domaines, on risque d'avoir des confusions entre ces noms de domaine, d'avoir des confusions à cause d'une petite modification. C'est difficile à détecter à l'œil nu. Je pense qu'il nous faut prendre le temps de voir quel est le véritable besoin de ces gTLD, surtout pour les compagnies qui vont se présenter pour acheter des noms qu'ils vont utiliser ensuite au niveau interne de façon à éviter tout ce qui va être l'utilisation malveillante de ces noms de domaine.

Lors de la série de 2012, il y a eu un cas où on est passé par toutes les étapes. Il y a eu un autre cas, si je ne me trompe, avec très peu d'activité dans le cas de ce nom de domaine. C'est une entreprise qui offre ce service à d'autres entités et c'est important parce qu'ils vont permettre à leurs clients d'obtenir des bénéfices et c'est aussi notre objectif. On ne parle pas seulement de nouvelles affaires, de nouveaux business ; on parle aussi de modifier la racine de ces noms de domaine.

Une des questions qu'on nous a posées lors de la série précédente était la possibilité d'évolution du DNS et les mécanismes utilisés pour la résolution du nom de domaine. Dans le cas de cette nouvelle série, nous devons tenir compte de la confusion qui peut surgir au niveau des chaînes et de leurs noms.

Je voudrais souligner ici ce qui a été dit concernant le .québec. Il faut tenir compte de cela parce qu'il y a un problème technique. Il y a une raison pour laquelle ces noms ne sont pas considérés comme des variantes. Il faut être très prudents avec ces cas-là, parce que c'est quelque chose que l'on voit fréquemment dans notre région, notamment dans les pays hispanophones et francophones. Les pays anglophones de la région ont dit que pour eux c'est un problème d'intérêt, mais cette question a été abordée dans le groupe de travail qui travaille sur l'acceptation

universelle. C'est un bon point de départ pour la discussion en tout cas à ce propos.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Alejandro, pour cette explication qui était très claire. Comme vous le voyez, c'est un thème qui a besoin d'être abordé davantage. Il y a encore des choses à dire. Si vous voulez, envoyez-nous vos questions, vos commentaires, parce que comme nous le savons, la prochaine réunion de l'ICANN sera un forum politique et il y a des périodes de commentaires publics qui ne sont pas terminées. C'est un point clé pour nous de faire entendre notre voix ici pour ces questions qui sont discutées.

Nous avons quelques problèmes. Lilian l'a dit, elle a un problème de santé et Marcelo a un problème personnel. Par conséquent, ils devaient se joindre à nous plus tard pendant la réunion, mais je ne les vois pas, ils ne sont pas là. Marcelo n'est pas là. Mais nous avons entendu les interventions d'Alejandro et d'autres personnes, donc je pense que nous pouvons nous considérer comme satisfaits sur cette question.

Nous allons maintenant passer au point suivant de l'ordre du jour : il s'agit de la mise à jour du programme d'amélioration continue, le CIP. Ce CIP s'occupe de l'amélioration continue. Il s'agit d'un programme qui a été mis en place pour contribuer à la révision holistique de façon à offrir un cadre de travail à cette

révision holistique pour qu'elle puisse être mise en place correctement. Il y a différents membres régionaux qui participent à ce projet, Christelle Vaval, Carlos Dionisio. Christelle n'a pas pu se joindre à nous aujourd'hui, mais nous avons Carlos qui est ici avec nous. Vu qu'il a certains problèmes personnels, il ne pourra pas participer à la prochaine réunion. Carlos, vous allez vous occuper de faire un suivi des activités du CIP. S'il y a des mises à jour intéressantes, vous nous en ferez part.

Je voudrais remercier les membres qui continuent à participer au groupe de travail du CIP. Je vais partager avec vous le lien dans le chat pour que vous puissiez accéder aux documents qui ont été distribués il y a quelques semaines. Dans ce document, vous allez pouvoir voir les premiers résultats, les principaux critères, les principaux indicateurs qui vont être utilisés pour définir le cadre de travail de cette révision holistique. Pendant les trois ou quatre premières réunions, nous avons présenté notre calendrier.

Je voudrais ajouter quand même que ce document est un document ouvert et que nous avons besoin de l'opinion des membres de la région. Je l'ai déjà dit, c'est un processus en cours de réalisation. Nous devons accéder au document et faire nos commentaires sur ce document. Il s'agit d'un document Google et tous les commentaires restent ouverts sur le

document pour que l'on puisse lire ce que pensent les collègues de notre région. S'il y a d'autres choses, nous pouvons aussi poser des questions. C'est une bonne chose et c'est le bénéfice de ce travail commun que nous pouvons faire. Je vais vous envoyer le lien.

Maintenant, je vais donner la parole à Carlos qui va faire une mise à jour sur les travaux de groupe CIP. Carlos, allez-y.

CARLOS [DIONISIO] :

Merci Harold. Vous avez fait un bon résumé, Harold. Je crois que la chose la plus importante, c'est ce que vous avez dit à la fin de votre intervention, à savoir le besoin d'avoir le retour des membres pour que nous puissions transmettre notre message au groupe de travail.

Ce groupe de travail avance à un rythme régulier. Nous avons parlé des différents principes, des principes qui ont été expliqués par Alejandro qui a fait un commentaire. Nous avons ramené ce commentaire d'Alejandro au groupe de travail et ils se sont mis d'accord ; ils ont reconnu que le commentaire était tout à fait juste. Nous croyons que la révision holistique est nécessaire et la révision doit commencer dès maintenant. Mais il n'y aura pas de changement pour l'instant parce qu'il y a un processus et ce processus sera lancé.

Pour l'instant, nous travaillons sur un principe précis qui a été demandé par Tijani Ben Jemaa au nom du NomCom qui a évoqué un changement de principe, le principe 4. Il s'agit de questions linguistiques. Le NomCom n'a pas d'unité constitutive, donc il proposait de remplacer le terme « unité constitutive » par « charte » en anglais. Nous en avons parlé au sein du groupe. La plupart des membres étaient d'accord pour ce changement.

La deuxième partie de la réunion, c'était une présentation de la ccNSO, mais il n'y a pas eu de changement.

Et la troisième partie de la réunion CIP, c'était ce que vous avez dit à la fin, le besoin d'avoir le feedback pour que tout le monde, les unités constitutives, les SO, les AC, le NomCom, puisse faire ses commentaires et ensuite, ces commentaires seront débattus pendant la réunion. Il devrait y avoir cinq principes d'ici la semaine prochaine, d'ici le 5 juin en tout cas. S'il y a des commentaires par rapport au texte proposé pour les principes, dites-le-nous pour que l'on puisse communiquer ceci au groupe de travail et en parler. Nous avons vraiment besoin de la perspective de la région, surtout de ceux qui participent ici depuis longtemps. Il s'agit ici de CIP, donc d'amélioration des mécanismes, et nous avons vraiment besoin des feedbacks, des commentaires. Tout ceci est absolument bienvenu.

Je vois que Claire a levé la main. Allez-y, Claire.

HAROLD ARCOS : Claire, je crois que vous voulez faire un commentaire sur ce sujet ? Allez-y.

CLAIRE CRAIG : Oui, tout à fait. Merci Carlos pour cette présentation et merci d'avoir partagé le lien. J'ai une question.

Je sais que Carlos et Christelle sont les délégués qui sont assignés au groupe de travail général du CIP. Ma question : est-ce que LACRALO a une petite équipe qui s'occupe de ce document et qui prépare les contributions pour l'amélioration continue ? Je vois que Carlos indique que non, mais je pense qu'il serait critique pour LACRALO de mettre en place une petite équipe de manière à effectuer ceci. Je vous le dis parce qu'à l'ALAC, nous avons une petite équipe. Je fais partie de cette petite équipe de l'ALAC. C'est énormément de travail et les délais sont courts. Lilian aussi fait partie de cette petite équipe pour l'ALAC. Nous avons aussi sélectionné des personnes d'autres régions de l'ALAC de manière à pouvoir revoir le processus d'amélioration continue de l'ALAC. Je comprends bien également qu'il y a d'autres RALO qui ont mis en place des

petites équipes pour que le travail aille plus vite et qu'il soit plus facile. Je voulais simplement le répéter.

Je crois qu'à LACRALO, nous sommes en retard par rapport à ce document. Évidemment, il n'y a pas beaucoup de choses qui ont été inscrites. Je ne vois que les principes, je ne vois pas les critères derrière les différents principes. Certains des principes ont jusqu'à sept critères, d'autres 10, et je ne vois rien de tout cela dans le document de LACRALO. Je crois qu'il y a beaucoup de travail à faire et il me semble qu'il faudrait obtenir le soutien de la communauté de LACRALO pour y arriver. Merci beaucoup de m'avoir permis d'intervenir.

CARLOS [DIONISIO] :

Merci Claire. Je dois vous dire qu'en effet, ce groupe doit être le groupe de gouvernance qui nous aide. Je crois que le soutien de Claire et de Lilian serait très utile puisqu'elles font partie de l'équipe ALAC.

En ce qui concerne ce que vous avez mentionné sur les critères dans le document, j'ai noté certaines choses, mais pas toutes, parce qu'il me semble que ce n'est pas mon travail ; c'est l'opinion de la région qui doit être reflétée. Ce que je fais, c'est que j'insiste pour qu'il y ait ces contributions, ce travail conjoint, pour qu'ensemble nous puissions exprimer tout ceci. Il faudrait que ceux qui ont déjà travaillé là-dessus fournissent le feedback,

les commentaires. Vous pouvez le faire sous le format que vous souhaitez. De cette manière, nous pourrions en tirer nos propres conclusions dans la région.

HAROLD ARCOS : Merci à Carlos et à Claire. Et oui, il y a des remarques et il serait bon de les mettre dans le document ; c'est pour cela que nous avons ce document pour toute la région. Tous les commentaires et toutes les remarques doivent être ajoutés dans le document. Lors des réunions récentes, je crois que nous avons dit que le document était là pour être mis à jour.

CARLO DIONISIO : Je voudrais ajouter quelque chose, Harold.

Ce groupe dispose d'un espace Wiki où, si vous le regardez, on peut voir qu'on peut participer. Donc, nous pouvons effectuer ce travail, nous allons faire ce travail. Tout le monde peut avoir accès à cette page Wiki et participer.

SERGIO SALINAS PORTO : J'ai levé la main.

HAROLD ARCOS : Oui, je sais, mais nous sommes en train de discuter du commentaire de Claire qui a appelé à la participation. C'est une

des tâches du CIP, de voir comment trouver l'espace pendant les réunions mensuelles, mais aussi en dehors, de rassembler toutes les informations. Carlos, cela peut être fait par le groupe de travail sur la gouvernance, je pense que c'est une bonne idée, ou on peut aussi réfléchir à un espace spécifique sur la page Wiki. Je crois que ce sont les moyens que nous avons. Sergio ?

SERGIO SALINAS PORTO : Justement, par rapport à ce que vous avez dit, le groupe de gouvernance, me semble-t-il, devrait travailler là-dessus. Peut-être qu'on devrait lancer un appel avec vous et Christelle de manière à donner des directives de base pour qu'on puisse commencer à travailler tout de suite. J'ai demandé au personnel de mettre en place un Doodle peut-être pour la semaine prochaine pour qu'on puisse organiser une réunion de ce groupe et commencer notre travail. Voilà ce que je souhaitais ajouter. Ce serait pour appuyer le travail qui est sur le point d'être effectué.

CARLOS DIONISIO : Merci beaucoup, Sergio. Et je crois que c'est nécessaire et tout à fait important en plus de ce soutien essentiel du groupe de travail sur la gouvernance. Il serait essentiel pour Claire et Liliane de nous donner quelles sont leurs idées parce qu'elles

font partie du groupe de l'ALAC. Nous pourrions travailler avec elles.

SERGIO SALINAS PORTO : Oui, tout à fait. Cela ne fait aucun doute. Avoir le point de vue de Claire, ce serait excellent.

VANDA SCARTEZINI : Harold, j'ai levé la main.

HAROLD ARCOS Oui, je vois votre main, Vanda. Allez-y.

VANDA SCARTEZINI : Je voulais intervenir pour confirmer qu'il serait très bien d'avoir ce groupe au NomCom avec Tijani qui est notre représentant, parce qu'il serait important d'appuyer Tijani sur les questions de gouvernance et il me semble que c'est le groupe de travail de gouvernance qui est le plus approprié du point de vue de LACRALO sur ces questions.

HAROLD ARCOS : Merci Vanda et merci à tous les autres. Nous avons un processus à suivre, nous l'avons déjà dit. Christelle va être absente pendant un certain temps, elle ne pourra pas participer à cause

de certaines questions qui ne sont pas résolues et Carlos sera seul là-dessus.

Passons maintenant à la suite de notre ordre du jour, c'est le personnel qui va s'en occuper, il s'agit de la mise à jour sur les activités locales. Mais avant, nous avons les rapports des ALS, mise à jour sur les activités récentes effectuées sur l'acceptation universelle, par exemple, pour celles qui l'ont fait, et celles qui sont prévues pour l'avenir. [inaudible], Humberto, peut-être que vous pouvez commencer avec votre rapport brièvement.

HUMBERTO CARRASCO : Si vous voulez, je commence.

HAROLD ARCOS : Allez-y.

HUMBERTO CARRASCO : Merci.

Le 15 mai, nous avons organisé un événement sur la gouvernance de l'Internet et l'acceptation universelle qui a été organisé de la manière suivante. Ce matin, [inaudible] a pris la parole sur la gouvernance de l'Internet. Luis Arancibia, le président de LACTLD, aussi était là et moi-même. Nous avons tous présenté sur les questions liées à la gouvernance de

l'Internet. Patricio Poblete a parlé de la gouvernance de l'Internet et c'était le principal intervenant. L'après-midi, nous avons parlé de l'acceptation universelle. Je crois que c'était Margarita Valdez qui a pris la parole, non, Rodrigo de la Parra qui a participé aux séances de l'après-midi. Ensuite, après lui, il y a eu Margarita Valdés et ensuite Sergio Valdez, ambassadeur pour l'Amérique latine pour l'acceptation universelle. Il y a eu ensuite une séance de questions et de réponses. Cet événement a été organisé et a été un succès pour nous tous, je pense.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Humberto. C'était un événement tout à fait satisfaisant.

Nous voyons la main de Laura Margolis. Allez-y, Laura.

LAURA MARGOLIS :

Bonsoir à tous. Nous sommes en train d'organiser un événement sur l'acceptation universelle qui va avoir lieu lundi prochain à la Maison de l'Internet de Montevideo. Nous allons inviter différents responsables, administrateurs et gestionnaires, des membres de LACNIC, des membres de l'ICANN, Daniel Fink et quelques participants à distance. Lors de notre prochain appel, je serai en mesure de vous en parler davantage. Je voulais juste vous l'annoncer.

HAROLD ARCOS : Parfait Laura. Même si cela n'a pas encore eu lieu, c'est une bonne chose qu'on le sache parce qu'on peut y participer si cela nous intéresse et l'inclure à nos agendas.

LAURA MARGOLIS : Je vous enverrai les liens et les invitations, mais c'est une réunion qui va avoir lieu en présentiel. Il va y avoir des ateliers de pratique, etc. De toute façon, on peut aussi participer en ligne, je pense.

HAROLD ARCOS : Nous allons maintenant donner la parole à Eunice. Eunice, allez-y. On ne vous entend pas, Eunice. Votre micro apparaît comme allumé, mais on ne vous entend pas. Est-ce que vous pouvez brancher et débrancher peut-être votre micro ?

[EUNICE] : Je voulais vous envoyer un lien d'un site Internet que je vous ai envoyé par le chat. Si cela vous intéresse, vous pouvez regarder directement sur le site Internet. Nous avons organisé une réunion sur l'acceptation universelle avec un cours de formation. C'était destiné à des étudiants universitaires et c'était une activité organisée avec les organisations nationales et le comité pour le développement de l'Internet et le secrétaire

technique de cette organisation et deux autres organisations, l'Institut de mairie et l'Université modèle.

Lors de cette activité, nous avons organisé un séminaire Web pendant lequel on a parlé des principes de base de l'acceptation universelle avec Daniel Fink. Une de nos stratégies était de traduire en espagnol le chapitre proposé par l'équipe d'acceptation universelle pour que la communauté académique puisse analyser tout cela avant la réunion. Ce séminaire Web a été suivi par plus de 200 personnes appartenant en général à la communauté technique universitaire, soutien technique, etc. Toutes ces personnes travaillaient à la gestion de technologies d'information, etc., avec des connaissances pratiques de ces systèmes. Il y a eu 42 participants en présentiel et de nombreux participants à distance. C'était très intéressant parce qu'ils représentaient des institutions des pays locaux, des pays de la région. Il y a eu un représentant du Mexique.

Nous avons parlé avec Daniel Fink des principes techniques pour la maintenance de l'Internet en bonne santé. Ensuite, nous avons travaillé en groupe de travail en sessions parallèles et lors de ces séances, nous avons parlé des barrières qui existaient pour la diffusion de connaissances et le type de connaissances qui étaient nécessaires, que l'acceptation universelle avait permis de proposer. Dans ce lien que je viens de vous envoyer, vous allez trouver une section sur la partie droite. Il y a du

matériel aussi. Vous pouvez aussi trouver l'enregistrement de ce séminaire et vous pourrez aussi voir certaines des activités qui ont été mises en œuvre. En tout cas, les résultats étaient très positifs et la réunion a eu beaucoup de succès.

Par ailleurs, cette réunion a été suivie par la communauté technique qui travaille sur ces questions et qui enseigne ces questions, mais il y avait aussi des avocats qui étaient présents, des étudiants qui se sont joints au séminaire pour écouter la présentation de Daniel Fink. On sait qu'il y a un rapport final qui va être publié. Ce rapport existe déjà en espagnol et en anglais.

Et commentaire final, nous sommes dans la partie sud du monde, ce qui nous amène à communiquer dans une autre langue. Quand vous dites à une personne que vous allez organiser une réunion et que vous fournissez un document en anglais, cela crée une barrière. Une de nos stratégies a été justement d'éviter cela en traduisant ce document en espagnol de façon à surmonter le problème de la langue.

Nous avons aussi organisé une autre activité dans notre institut avec des membres de la faculté. Nous voulions continuer à travailler avec la communauté universitaire, avec les étudiants de notre région ; c'est pour cela que nous avons organisé cette rencontre.

HAROLD ARCOS : Merci beaucoup. Pour une question de temps, nous allons vous demander d'être bref. Merci pour ces commentaires.

Je vais maintenant donner la parole à Gerardo Martinez et à Luis [inaudible].

GERARDO MARTINEZ : Bonsoir à tous. Je voudrais d'abord vous remercier de m'avoir donné la parole. Mon rapport sera très bref.

Nous avons organisé une première réunion sur l'acceptation universelle en mars 2023. C'est une activité très intéressante et bien suivie. Je dirais qu'organiser un événement de ce type est quelque chose de compliqué. Nous avons pu le faire. Nous avons invité différentes autorités de la région. Nous avons travaillé avec le comité de sciences et de technologies. Nous avons travaillé avec différentes universités technologiques de la région et nous avons plus de 200 participants.

Lors de cette réunion, l'ambassadeur Sergio [inaudible] de Bolivie était présent. Sylvia Herlein du Brésil a aussi assisté à cette réunion et tous deux ont fait des présentations sur ce thème. Différentes universités étaient présentes aussi.

Un des points importants de cette réunion était l'apprentissage sur l'acceptation universelle, montrer aussi aux participants ce qu'est l'ICANN, comment fonctionne son écosystème, ce qu'est

LACRALO. Nous voulions aussi dire qu'il ne s'agissait pas seulement d'une réunion technique ou de thèmes technologiques ; c'était important pour nous de parler de l'acceptation universelle et de l'ICANN de façon à augmenter la participation dans le futur. Nous avons abordé deux questions clés : la partie éducative et la partie législative. Si vous avez des questions sur cette rencontre, sur son organisation et sur l'organisation d'événements en général, dites-le-nous, nous essaierons de vous aider.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Gerardo.

Luis, ensuite Sandra et ensuite Alfredo.

LUIS VALLE :

Bonsoir à tous. Je suis Luis Valle de Bolivie.

Au cours de ce dernier mois, nous avons beaucoup travaillé dans mon pays pour mettre en place trois activités. Une était une étude avec l'ICLAD sur les processus de modélisation. Nous avons reçu le soutien financier de l'ICLAD. Cette étude a été faite en Bolivie, mais elle a été reprise par d'autres pays de la région.

Nous avons aussi participé à un projet européen, d'[Eurolac]. La Bolivie est un point focal ici. L'objectif est de travailler sur ces questions. C'est le deuxième événement qui a lieu. Nous avons

lancé une discussion sur l'acceptation universelle comme facteur clé pour la partie commerciale. Il y avait différentes universités qui étaient présentes. Il y a eu des intervenants importants comme Rodrigo de la Parra, Sylvia Herlein, Harold Arcos et d'autres. Nous avons analysé le contexte international, les meilleures pratiques sur l'acceptation universelle.

Nous avons également eu une discussion avec le secteur académique universitaire de la région avec la participation de certains services de fournisseurs Internet de la région. C'était très important parce que cela nous a permis de discuter de l'acceptation universelle et des stratégies pour sa mise en œuvre dans la région. Toutes les parties prenantes importantes de l'écosystème contribueront à l'acceptation universelle.

Nous avons également travaillé sur le premier jet du document. Il s'agira d'un document important où les principaux acteurs signeront. Il y aura également une phase de mise en œuvre et la Bolivie prendra ce document, cet accord, comme modèle. Ce sera donc un document guide qui servira de politique d'État.

Voilà pour mon résumé, Harold.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Luis. Merci de nous avoir fait ce rapport. Je crois que ceci est tout à fait lié avec l'ordre du jour de l'ICANN.

Alfredo, allez-y et nous allons bientôt conclure la réunion.

ALFREDO CALDERON : Merci Harold. J'espère que vous pouvez me confirmer que vous m'entendez bien.

HAROLD ARCOS : Oui, c'est bon.

ALFREDO CALDERON : Nous avons organisé une réunion sur l'acceptation universelle au mois de mars. C'est Daniel Fink qui a organisé cette réunion, c'était un des intervenants. Il y avait aussi des collègues du Pérou, il y avait des collègues de la Suisse, il y avait également une autre personne de Bolivie qui ont parlé de l'acceptation universelle. Nous avons des représentants de l'Université technologique du Panama. Nous avons Philippe Boland qui est notre collègue français. Tous ont participé à la réunion. Il y a également des universitaires et des responsables universitaires qui ont participé.

Cette manifestation a été organisée avec la contribution de différents organismes locaux de Colombie. Elle a eu lieu dans trois universités différentes. Une de ces universités a considéré ceci comme un enjeu futur. Nous avons également d'autres représentants et des étudiants d'autres universités qui ont

participé à l'événement. Il y avait au total 400 participants qui étaient là en présentiel et il y avait également des personnes à distance. Nous avons un représentant du centre sur les blockchains de Catalogne qui a fait une présentation. C'était le 9 mars. Nous avons fait une synthèse de cet événement sur l'acceptation universelle le 4 mai. La manifestation était organisée par Envero et par le personnel de l'acceptation universelle. Nous avons célébré la Journée de l'acceptation universelle. Nous avons eu beaucoup d'opportunités de participation. Lors de la dernière manifestation, nous avons discuté de cet événement et Lilian, notre amie, était avec nous.

HAROLD ARCOS :

Merci beaucoup, Alfredo, merci pour votre participation active. Merci de m'avoir invité à toutes ces activités et merci d'avoir invité la communauté également.

Nous allons maintenant fermer la file. N'oubliez pas de partager ces informations dans la liste de décision.

Et je vais redonner la parole au personnel. Silvia.

SILVIA VIVANCO :

Très brièvement, je vous rappelle à tous que les élections pour les postes de direction de toutes les RALO sont lancées. Vous pouvez vous porter candidat, ceci concerne LACRALO, jusqu'au

24 mai. Agissez aussi rapidement que possible parce que la période d'élection se terminera vendredi.

Ensuite, annonce suivante. La prochaine réunion de l'ICANN arrive à grands pas. Vous pourrez vous inscrire pour la réunion en ligne. Une fois que vous serez inscrits, vous pourrez avoir accès à l'emploi du temps et à toutes les réunions auxquelles vous souhaitez participer à distance. La réunion aura lieu au Rwanda en Afrique. N'oubliez pas de vous inscrire de manière à pouvoir participer à distance. Voilà, c'est tout.

HAROLD ARCOS :

Avant la réunion de Kigali, nous avons la Prep Week. Vérifiez bien vos e-mails pour participer à cette Prep Week. Merci à tous pour votre participation et j'espère vous voir tous à Kigali. Et après Kigali, nous reprendrons nos activités.

Merci encore une fois pour votre participation. Au revoir à tous et nous vous souhaitons un excellent reste de votre journée.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]